

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la mer

## **Arrêté du XXX fixant le nombre d'emplois de capitaine de port en chef au sein des services du ministère de la mer**

NOR :

La ministre de la mer, le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics, et la ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le décret n° 2020-1645 du 21 décembre 2020 relatif à l'emploi de capitaine de port en chef,

**Arrêtent :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Le nombre d'emplois de capitaine de port en chef, prévu à l'article 4 du décret du 21 décembre 2020 susvisé est fixé à 7 pour les services placés sous l'autorité de la ministre de la mer.

### **Article 2**

Le directeur des ressources humaines du ministère de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le

La ministre de la mer,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur des ressources humaines,

J. CLEMENT

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics,  
Pour le ministre et par délégation,  
Le sous-directeur chargé de la 4e sous-direction de la direction des budgets

La ministre de la transformation et de la fonction publiques,  
Pour la ministre et par délégation :  
La sous-directrice de l'encadrement, des statuts et des rémunérations

